

Amiante

QU'EST-CE QUE L'AMIANTE?

L'amiante est un minéral naturel assorti de propriétés exceptionnelles. Il résiste à de fortes températures, à l'attaque des substances chimiques et à l'usure. Mauvais conducteur, il s'avère bon isolant thermique et électrique.

Les cristaux d'amiante deviennent de longues fibres flexibles et soyeuses se prêtant à une vaste gamme de formes. L'amiante peut ainsi se filer, se tisser ou se natter, en plus de s'ajouter à des matériaux aussi divers que le coton et le ciment.

Cette combinaison de propriétés confère à l'amiante une performance difficile à égaler.

À QUOI L'AMIANTE A-T-IL SERVI?

L'amiante a servi à des centaines d'applications et de produits depuis 4 500 ans. Les Grecs filaient l'amiante en mèche pour leurs lampes à l'huile, s'en servaient pour fabriquer des linceuls et des nappes lors de cérémonies.

Dans les années 1800, l'amiante servait à isoler les moteurs, les chaudières et les canalisations qui ont ainsi marqué l'avènement de la révolution industrielle.

Pendant un demi-siècle, jusque dans les années 1980, l'amiante s'utilisait dans les immeubles à bureaux, les établissements, les bâtiments publics et les écoles. Il servait à isoler les systèmes de chauffage à eau chaude, en plus de faire fonction d'isolant ignifuge et acoustique dans les murs et les plafonds.

L'emploi de l'amiante a également été largement répandu dans le domaine des transports et les appareils électriques, étant fréquemment mêlé ou intégré à d'autres matériaux.

L'amiante s'est aussi retrouvé dans de nombreux produits autour de la maison. Il entrait dans la fabrication du bardage à clin; des bardeaux et du feutre de toiture; du bardage; du revêtement de tuyaux et de chaudières; de composés et de ciment, tels le calfeutrage, le mastic et les matériaux de réparation des toitures; de ciment à calorifère et de revêtement pour voies d'accès pour automobiles; de panneaux muraux;

d'enduits texturés et de peintures au latex; de carreaux acoustiques pour plafonds et d'enduit au plâtre; de carreaux de revêtement de sol en vinyle; de câbles d'appareils; de séchoirs à cheveux; de fers et de coussins pour planches à repasser; de tabliers ignifuges et de couvertures électriques; et de poterie d'argile. Il pourrait aussi y avoir de l'amiante amphibolique dans certains isolants de vermiculite en vrac.

EN QUOI L'UTILISATION DE L'AMIANTE A CHANGÉ?

Lorsqu'il est devenu évident que l'exposition périodique à l'amiante en milieu de travail causait un préjudice à la santé, la population s'est davantage préoccupée de l'exposition à l'amiante utilisé dans les bureaux et les écoles, et, par la suite, de tous les produits de l'amiante.

Cette préoccupation a fait chuter radicalement l'utilisation de l'amiante depuis le début des années 1980. L'isolant d'amiante des bâtiments et des systèmes de chauffage a pratiquement disparu.

L'usage à des fins résidentielles, pour les couvertures, les revêtements de sol et les appareils, continue de décroître.

Des produits en cours d'élaboration viendront à remplacer l'amiante, mais entre-temps, les produits contenant de l'amiante vendus aujourd'hui sont régis par la *Lois sur les produits dangereux*. L'amiante peut s'utiliser en toute sécurité et le souci de la population a motivé l'amélioration de la conception et de la fabrication de produits.

L'amiante est maintenant mieux enrobé et scellé pour empêcher les fibres de se libérer.

L'amiante se révèle d'un précieux secours dans de nombreuses applications en raison de la difficulté de trouver des matériaux de substitution comparables. Par exemple, il demeure toujours un important composant des garnitures de freins et des disques d'embrayage.

QUELS PROBLÈMES DE SANTÉ SONT ASSOCIÉS À L'EXPOSITION À L'AMIANTE?

Selon Santé Canada, la teneur en amiante d'un produit n'indique pas nécessairement le risque inhérent pour la santé.

L'amiante ne porte préjudice à la santé que lorsque des fibres sont présentes dans l'air que respirent les gens. Inhalées, les fibres d'amiante se logent sur les poumons, occasionnant des cicatrices qui peuvent finir par compromettre gravement la fonction pulmonaire (amiantose) et entraîner le cancer du poumon ou de la cavité pulmonaire.

L'inquiétude au sujet de la santé des travailleurs de l'amiante remonte à aussi loin que vers la fin des années 1800. Les risques sont devenus évidents vers la fin des années 1960 alors que les travailleurs qui y avaient été grandement exposés 20 ou 30 ans plus tôt ont fait augmenter les cas de maladies pulmonaires. L'exposition en milieu de travail est maintenant rigoureusement régie par les gouvernements provinciaux.

À QUEL MOMENT L'AMIANTE PEUT-IL CONSTITUER UN PROBLÈME DANS LA MAISON?

De nos jours, beaucoup moins de produits utilisés dans la maison contiennent de l'amiante. Les produits d'usage courant qui en comportent sont mieux fabriqués pour résister à l'usure et à l'usage.

Par contre, une exposition fréquente ou prolongée aux fibres d'amiante risque toujours de nuire à la santé. La situation peut survenir lorsque des fibres se libèrent dans l'air par suite de la dégradation des produits en contenant, que ce soit en raison

de la détérioration attribuable au vieillissement ou lors de la coupe. Les gens peuvent souvent mettre leur santé en péril sans s'en rendre compte, s'ils ne prennent pas les précautions appropriées au moment d'entreprendre des travaux de réparation ou de rénovation nécessitant le déplacement de matériaux contenant de l'amiante. Cela peut se produire dans les situations suivantes :

- Déplacement d'un isolant de vermiculite en vrac pouvant contenir de l'amiante
- Enlèvement des bardeaux de toiture en voie de détérioration et du bardage contenant de l'amiante, ou manipulation de feutre de toiture contenant de l'amiante
- Enlèvement du vieil isolant d'amiante autour d'un chauffe-eau
- Ponçage ou décapage de carreaux de revêtement de sol en amiante
- Rupture des carreaux acoustiques pour plafonds contenant de l'amiante
- Ponçage du plâtre contenant de l'amiante ou ponçage ou déplacement de plâtre acoustique qui confère aux murs et aux plafonds un aspect légèrement texturé
- Ponçage ou décapage de vieux revêtements d'amiante à base d'eau comme les composés de toiture, les produits de rebouchage, les

enduits d'étanchéité, la peinture, ou le mastic, le calfeutrage ou les plaques de plâtre

- Taille, perçage ou adoucissement des rives rugueuses de matériaux d'amiante neufs ou anciens

COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES ASSOCIÉS À L'AMIANTE DANS LA MAISON?

Ne sachant pas si certains produits dans votre maison contiennent de l'amiante, confiez le travail d'inspection à un entrepreneur expérimenté. S'il confirme la présence d'amiante, la meilleure mesure provisoire à adopter (à moins que le produit ne soit en train de s'écailler ou de se détériorer), consiste à en sceller la surface pour que les fibres ne soient pas libérées dans l'air ambiant. Si le produit est déjà protégé ou isolé, alors ne faites absolument rien.

Il est complexe et coûteux d'enlever l'amiante et la tâche doit revenir à un entrepreneur expérimenté. Lorsque vous déplacez un produit d'amiante, il faut prendre les mesures maximales pour préserver les travailleurs et quiconque se trouve à proximité. La poussière d'amiante doit être confinée aux lieux des travaux pour qu'elle ne soit pas inhalée par des personnes sans protection.

Il est essentiel de prendre les mesures appropriées. Quiconque manipule de l'amiante doit toujours porter un masque approuvé et des gants, de

même que des vêtements de protection. Assurez-vous de bien rubaner vos manches et revers de pantalon et de laver vos vêtements de travail séparément après coup.

Gardez l'endroit humide pour empêcher que la poussière et les particules fibreuses ne flottent dans l'air. Isolez le lieu des travaux. Réduisez la pression de l'air pour éviter que les fibres d'amiante ne s'échappent du lieu des travaux, et filtrez l'air évacué. Éliminez tous les déchets comme il se doit, selon les directives de votre ministère provincial de l'Environnement. Des conditions particulières peuvent toutefois justifier d'autres méthodes d'enlèvement. Le cas échéant, consultez un expert.

L'ISOLANT DE VERMICULITE

Dans certains cas, la vermiculite peut contenir de l'amiante.

- Ne déplacez pas l'isolant de vermiculite en vrac.
- N'entreposez pas d'objets à proximité d'un isolant de vermiculite s'il est possible que l'isolant soit déplacé.
- Ne permettez pas aux enfants de s'approcher d'un isolant de vermiculite en vrac.
- Si vous prévoyez des activités qui entraîneront le déplacement de la vermiculite, consultez une entreprise accréditée pour l'enlèvement de l'amiante.



Figure 1 L'isolant de vermiculite

OÙ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET DE L'AMIANTE?

Pour obtenir de l'information sur les moyens de réduire l'exposition à l'amiante consultez le document suivant : *Votre santé et vous – L'isolant à la vermiculite pouvant contenir de l'amiante*, Santé Canada.
<http://www.hc-sc.gc.ca>

Pour obtenir de l'information sur l'exposition à l'amiante en milieu de travail, adressez-vous au : Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
135, rue Hunter est,
Hamilton On L8N 1M5
Téléphone : 1 905 570-8094
Sans frais : 1 800 668-4284
Télécopieur : 1 905 572-2206
Web: www.cchst.ca

Pour les entrepreneurs se spécialisant dans les travaux de réduction et d'enlèvement de l'amiante, consultez les Pages Jaunes^{MC} sous la rubrique « Amiante ».

Page d'accueil sur l'amiante de l'agence américaine de protection de l'environnement :
<http://www.epa.gov/oppt/asbestos/index.html>

Pour en savoir davantage sur les feuillets *Votre maison* et sur notre vaste gamme de produits d'information, visitez notre site Web à l'adresse www.schl.ca ou communiquez par téléphone : 1-800-668-2642 ou télécopieur : 1-800-245-9274.

Publications payantes

<i>Matériaux de construction pour les personnes hypersensibles à l'environnement</i>	N° de commande 61278
<i>Guide d'assainissement de l'air : Comment cerner et régler les problèmes de qualité de l'air de votre habitation</i>	N° de commande 61270

Publications gratuites

<i>Feuillets Votre maison</i>	
<i>Le monoxyde de carbone</i>	N° de commande 62094
<i>Évaluation de vos installations mécaniques - confort et sécurité</i>	N° de commande 62267
<i>Le chauffage au bois en toute sécurité lors d'une situation d'urgence</i>	N° de commande 60522
<i>Le choix d'un entrepreneur</i>	N° de commande 62278

©1996, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 1999, 2001, 2004, 2005, 2007
08-08-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.